

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **97 (1961)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

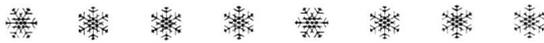
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

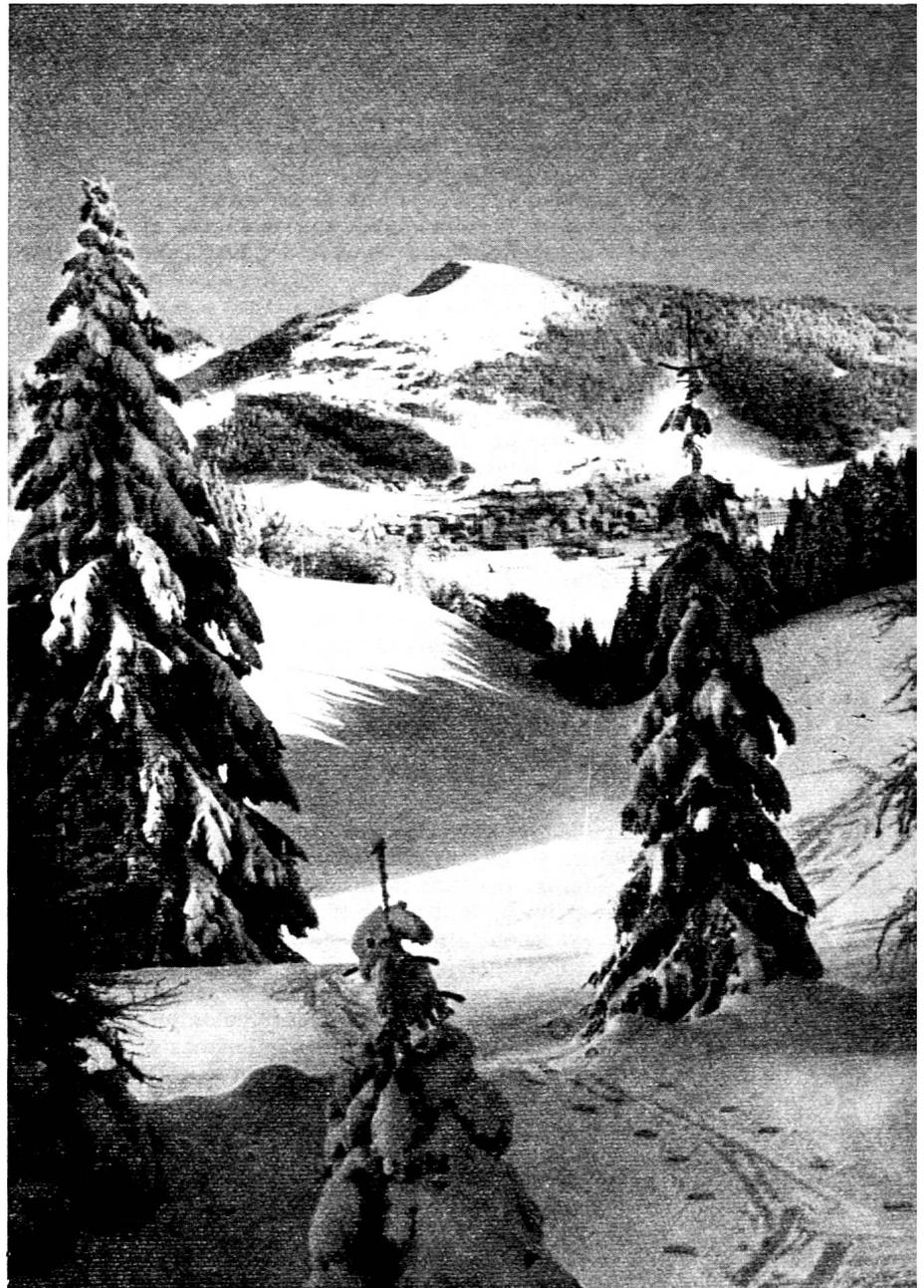
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9 ; Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



**paysage
jurassien**



sous la neige



Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

SPR

Voyage en Israël

A l'occasion du congrès de la FIAI, qui se tiendra en Israël du 23 au 29 juillet, la SPR caresse le projet d'organiser un voyage collectif en Israël. Le coût du voyage,

d'une durée approximative de 12 à 15 jours, pourrait être compris entre 1000 et 1500 francs.

Tous ceux qui seraient tentés par un tel dépaysement sont priés de donner sans tarder leur nom à A. Chabloz, 9, Clochetons, Lausanne.

SPR - Comité central Bienne, le 29 janvier 1961

Le samedi après-midi s'avérant trop court pour les séances du comité central, celui-ci a décidé de consacrer un dimanche entier à ses délibérations. C'est donc le 29 janvier que le comité s'est réuni à Bienne pour aborder un ordre du jour particulièrement chargé.

Le comité a adressé à tous les Départements de l'instruction publique le programme de travail de la commission : vers l'Ecole romande. Vaud, Fribourg et Genève ont déjà donné leur réponse et ont désigné des représentants officiels à la commission : MM. A. Yersin et M. Ray pour Vaud, MM. R. Jaquet et E. Bölsterli pour Genève.

La séance commune des comités SLV et SPR aura lieu le 25 février à Macolin.

La carte de membre de la SPR va être réimprimée ; malheureusement, les réductions sur les tarifs des chemins de fer privés ne nous sont plus accordées. Le comité espère pouvoir recommander aux membres de la SPR l'adhésion individuelle à l'œuvre des **Kur- und Wanderstationen**, fondation du SLV, et dont la carte offre à ses membres de nombreux avantages ; nous tiendrons nos membres au courant du résultat de nos démarches.

Confédération mondiale (CMOPE) et FIAI étudieront dans leurs congrès le même sujet : **Education du sens de la responsabilité**. Le SLV présentera le rapport suisse à la CMOPE tandis que la SPR répondra aux questionnaires de la FIAI.

Un numéro spécial de l'« Educateur » sera publié en avril sur la SPR, son organisation et ses activités actuelles.

La Centrale suisse de documentation pédagogique a fait l'objet des préoccupations de la Conférence suisse des chefs de Départements de l'instruction publique, avec la participation de M. le conseiller fédéral Tschudy. Il semble que l'affaire est en bonne voie.

Notre président, A. Perret, a vu renouveler son mandat de membre de la **commission nationale suisse de l'Unesco**.

Le trésorier, A. Pulfer, donne connaissance des comptes provisoires de la SPR pour 1960 (ils ne seront définitivement arrêtés qu'au 31 janvier).

Si la **Guilde de documentation** a obtenu de brillants résultats, puisque les ventes ont dépassé 31 000 francs, les comptes généraux présenteront vraisemblablement un déficit. Gros souci pour le trésorier et pour le comité.

Le **Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger** s'est consacré à l'étude de nouveaux statuts, mais les vues des associations membres du comité sont diamétralement opposées. Tandis que les deux grandes associations suisses d'enseignants, le SLV et la SPR, peuvent se mettre d'accord sur une révision, les deux autres associations, Nouvelle Société helvétique et Fondation suisse d'aide, estiment que de nouveaux statuts sont actuellement inutiles mais que le corps enseignant ne devrait figurer dans l'organisation que comme conseiller technique. « Wait and see... »

Pour le **Congrès de 1962**, le comité d'organisation a établi un premier plan financier qui, évidemment, conditionne toutes les activités des commissions. Bon courage aux organisateurs !

G. W.

Rapport de la commission du Bulletin bibliographique SPR

EXERCICE 1960

D'abord, une citation :

« Les écrits ou les images qui, à des fins lucratives, cherchent à exciter les violences qui sommeillent dans le cœur des jeunes — et pas seulement des jeunes — sont, sans conteste, un instrument de dépravation qu'il ne faut pas sous-estimer. Tout ceci rentre dans le cadre plus large des agressions que la société des adultes pratique sur la conscience des jeunes. Et il ne faut jamais oublier l'aspect *profits* de toute cette affaire. Les éditeurs de « comics » reconnaissent volontiers que « les affaires baissent si le nombre des crimes et des scènes érotiques de leurs journaux diminue ». De même une certaine littérature et certains films sont conçus pour être d'un bon rapport... »

« La responsabilité des adultes nous mène à une cause beaucoup plus profonde et générale, à savoir l'en-

semble des violences dont le monde actuel donne le spectacle à la jeunesse. Et d'abord la guerre... »

Extrait d'une conférence de Jean Baby, agrégé de l'Université : « La crise de la jeunesse », publiée dans les « Cahiers rationalistes », No 186.

Faisons-nous assez ? Les pouvoirs publics sont-ils suffisamment armés par les lois ? Les divers services compétents prennent-ils la chose avec tout le sérieux qu'elle mérite et s'opposent-ils courageusement aux puissances maléfiques prêtes à perdre l'âme des autres pour gagner l'argent du monde, y compris celui des jeunes tellement nécessaire ailleurs ?

La presse, l'affichage, la radio, la TV font-ils ce qu'ils doivent pour améliorer le goût, le niveau culturel de la masse ? Généralement non. On a trop souvent l'impression que les arts et toute la nourriture spirituelle ou de délasserment sont l'affaire de quelques « meneurs de jeu » qui sont tabous et manœuvrent trop

à leur guise ou selon les intérêts étroits de leur clan. Le public — le corps enseignant en particulier — ne s'exprime pas ou trop rarement. Il faut savoir protester.

Ce qui précède n'est pas dit par amertume, mais seulement pour marquer combien de moyens nouveaux et puissants pourraient contribuer, si l'on en prend conscience, au choix meilleur des choses à voir, à entendre et à lire. Certes, il arrive qu'on ait le plaisir d'être satisfait, mais peu souvent dans la mesure espérée.

Cependant, dans le domaine qui est le nôtre, nous sommes heureux de constater un grand progrès dans la qualité des livres pour enfants. Il est des auteurs qui réussissent admirablement dans le genre et nous leur disons bravo et merci. Ils sont aidés en cela par des éditeurs auxquels nous devons en grande partie de pouvoir année après année publier nos modestes feuilles. Citons particulièrement Hachette, la Farandole, les Deux Coqs d'Or, GP-rouge et or, les éd. de l'Amitié G. Rageot, Alsatia.

* * *

En 1960, 147 ouvrages ont figuré dans nos 40 pages, dont 34 réservés aux enfants de moins de 10 ans, 91 aux jeunes de 10 à 16 ans et 22 aux bibliothèques populaires et communales.

Parmi les titres concernant les 10 à 16 ans, 48 sont des comptes rendus de livres d'aventures ou du genre policier, 8 concernent la famille, 7 la nature et les animaux, 8 sont des contes ou des fables, 9 ont trait à l'histoire et à la biographie, 3 à la géographie ou aux voyages, 5 aux sciences, 1 aux sports et 2 à diverses publications (revues).

Dans les ouvrages attribués aux bibliothèques d'adultes, on compte 4 romans et nouvelles, 3 livres d'aventures et de voyages, 5 sur les civilisations et l'art de vivre, 3 consistent en des monographies, 1 concerne les sciences et 6 la littérature ou la poésie.

Depuis sa fondation, notre commission a examiné au total 5921 ouvrages, soit en moyenne une centaine par an.

Les comptes se présentent ainsi :

Au recettes :

Dép. fédéral de l'intérieur, Berne	500
Dép. de l'instruction publique, Vaud	145
Direction de l'instruction publ., Berne	150
Dép. de l'instr. publ., Neuchâtel	100
Dép. de l'instr. publ., Genève	100
SPR 200 + 50	250
SPV	200
UIGM	100
UIGD	50
UAEE	20
SPN	60
SPJ	50
Réduction 5% s/fact. d'imprimerie	55
Participation SPR à séance du 15. 1. 61	50
Total des recettes	1830

Aux dépenses :

Séance annuelle du 24 1. 60	176
Impression du Bulletin, 1re feuille	159
2e feuille	316
3e feuille	160
4e feuille	473
Honoraires, frais, débours du secr.-caissier	240
Total des dépenses	1524

Nous avons ainsi pour la première fois un bénéfice d'exercice de quelque 300 fr. dont il faudra déduire 180 à 200 fr. pour la séance de ce jour. Nous sommes heureux de pouvoir poursuivre sur une base saine, avec moins de souci.

C'est que l'an prochain notre commission du Bulletin bibliographique fêtera (moralelement) ses 60 ans d'existence. Cette année, nous avons fait un pas par notre adhésion à la Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse (voir l'« Educateur » No 1-1961). D'autres restent à faire, nombreux.

A. Chevalley.

Enquête SPV automne 1960 « Vers une Ecole romande »

Considérations générales.

Sur les 1950 questionnaires expédiés en automne aux 20 présidents de sections, 729 sont rentrés. La section de La Vallée a refusé en assemblée d'y répondre ; l'ancien président de la section d'Avenches n'a pas eu le temps de distribuer les feuilles d'enquête avant de remettre ses fonctions. Les envois vont d'un maigre et décevant 23% pour Lausanne au reconfortant 83% pour le Pays-d'Enhaut.

Si le questionnaire préparé par la sous-commission vaudoise a suscité divers commentaires quant à son contenu et à sa rédaction, c'est en partie parce que les initiateurs visaient à deux buts différents : il s'agissait premièrement d'établir, de fonder, d'après l'opinion des enseignants, un diagnostic sur l'état actuel de l'Ecole vaudoise, afin de pouvoir, sur le plan romand (l'enquête a eu lieu dans les cinq cantons et le Jura bernois), tenter une synthèse des éléments positifs ; secondement, la commission désirait connaître aussi ce qui « clochait » chez nous et savoir ainsi dans quel sens il fallait chercher des solutions.

Il y a tout lieu d'être satisfait des résultats de l'enquête sur le plan primaire. Nombre de suggestions ou de tendances sont assez nettement formulées pour qu'elles retiennent l'attention de la commission ro-

mande. Elles nous semblent devoir être utiles aussi à la commission SPV qui travaille à la réforme vaudoise.

Commentaires des commissaires vaudois.

Question : *Souhaiteriez-vous un programme, voire un statut particulier pour les classes de fin de scolarité écriémées successivement par le collège et l'école supérieure ?*

91% des collègues ont répondu ; oui : 86% ; non : 5%.

Question : *Etes-vous partisan d'un enseignement pré-professionnel pour les élèves de l'école primaire ?*

87% ; oui : 70% ; non : 17%.

Ces deux questions sont liées ; la réponse des consultés est assez nette et les commentaires nombreux qui figurent sur les feuilles permettent quelques considérations valables. Le problème des classes des dernières années de la scolarité primaire est le point sensible et douloureux du système actuel. Depuis la réforme de l'enseignement secondaire, la situation a empiré. Il paraît à cet égard regrettable que l'on n'ait pas procédé parallèlement à cette réforme à une adaptation, dès douze ou treize ans, du programme des classes primaires, et non seulement du programme mais aussi de l'orientation de l'enseignement. Manifestement (et on peut parler sur ce point d'une quasi-

unanimité), l'enseignement fourni aux élèves des dernières années ne répond pas, malgré les efforts des maîtres, à ce que l'on est en droit d'attendre. L'atmosphère de ces classes est déprimante. Ceux qui y enseignent en parlent avec amertume.

Aussi nombre de collègues demandent-ils une réforme de structure, une adaptation aux nécessités du présent. Beaucoup vont plus loin (c'est une tendance générale dans les pays voisins) : ils demandent pour chez nous une école unique, c'est-à-dire une école secondaire généralisée à partir de 12 ou 13 ans, avec des sections nombreuses et diverses, où chaque enfant pourrait, selon ses aptitudes, s'épanouir et donner le meilleur de lui-même. L'expérience lausannoise pourra être très instructive, bien qu'elle ne soit que restreinte et limitée à la dernière année.

A cet égard, des collègues se demandent avec raison pourquoi les élèves primaires n'auraient pas le droit, comme les secondaires, d'être orientés eux aussi, et d'avoir la possibilité de recevoir un enseignement qui leur convienne, où l'intellectuel et le livresque auraient une part moins grande.

Question : *Si oui (si vous êtes partisan d'un enseignement pré-professionnel), la forme prévue dans la nouvelle loi vaudoise (classes OP) vous satisfait-elle ?*
63 % ; oui : 49 % ; non : 14 %.

Le peu de réponses à cette question est justifié par le fait que ces classes n'existent qu'à Lausanne et dans quelques centres ; ailleurs, on attend leur réalisation prévue par la nouvelle loi primaire. D'autre part, les classes OP ont mauvaise presse. C'est certain, et pourtant la nécessité impose de faire quelque chose. Mais quoi ? Actuellement, mises à part les expériences de Lausanne, il y a là une grave lacune à combler de toute urgence. Signalons que cette demande d'une réorganisation des dernières classes primaires est aussi ardemment souhaitée en campagne qu'en ville. On demande souvent la création de groupes scolaires, de cercles OP.

Retenons de l'enquête sur ce point le désir des maîtres vaudois de voir l'école primaire trouver pour les dernières années un statut mieux adapté aux enfants qui n'ont pu suivre une autre voie. Et si beaucoup parlent d'école unique, c'est que cette structure nouvelle mieux adaptée, où chaque élève, à un certain moment, entrerait dans le cycle secondaire, enlèverait aux classes de fin de scolarité cette sorte de déconsidération qui les frappe aujourd'hui.

Question : *Souhaiteriez-vous des possibilités de raccordement en cours de scolarité entre l'école primaire et supérieure et l'école secondaire ?*
96 % ; oui : 88 % ; non : 8 %.

La réponse à cette question est catégorique. Elle marque bien un autre aspect du malaise (le mot est-il trop fort ?) qui règne dans l'école primaire des dernières années. Si un élève a manqué l'entrée au collège, s'il n'a pu accéder à l'école supérieure, il est condamné à rester primaire. Il est possible qu'il se développe tardivement ; il n'a alors que peu de chances de pouvoir suivre, avec le retard subi, une autre voie. Il lui reste les écoles privées : leur développement extraordinaire n'est-il pas le signe évident que l'école publique ne remplit pas tout son rôle ? Ici donc, il y a beaucoup à penser, des préjugés, des égoïsmes à vaincre, et une orientation nouvelle à donner à nos classes vaudoises pour que devienne possible d'intégrer à l'école secondaire les élèves qui actuellement ne sont pas des « sacrifiés », comme l'écrit la « Gazette de Lausanne »,

mais des « demeurés » à jamais incapables de prendre place dans le cadre de l'élite de notre jeunesse.

Question : *Souhaiteriez-vous la création d'une classe de raccordement spéciale entre l'école supérieure et l'enseignement pré-universitaire ?*

91 % ; oui : 80 % ; non : 11 %.

Ce vœu va se réaliser puisqu'une telle classe s'ouvrira ce printemps à Lausanne.

Question : *Souhaiteriez-vous le rétablissement de la première classe de l'Ecole de commerce, dernière issue vers l'école secondaire qui restait encore ouverte aux bons élèves primaires ?*

88 % ; oui : 78 % ; non : 10 %.

Actuellement, les porteurs de certificats de fin d'études supérieures sont admis sans examen en seconde année de l'Ecole de commerce. Par le fait du développement des classes supérieures, le recrutement des élèves de l'Ecole de commerce est plus qu'assuré. Le plus simple était de fermer la première classe de cette école. Ainsi nos bons élèves primaires en sont définitivement exclus.

Solution de facilité qui sacrifie quand même des candidats de valeur (à moins que la direction de l'école ne nous administre la preuve du contraire). Les instituteurs primaires demandent instamment qu'une classe de première année soit rouverte afin que cette dernière issue vers l'école secondaire reste accessible aux bons éléments primaires qui désirent entreprendre des études commerciales.

Dans un autre ordre d'idées, deux questions apportent le reflet d'un désir des enseignants que notre organisation actuelle ne satisfait que très partiellement. Ce désir (ou cette volonté) nettement exprimé dépasse une vue qui ne serait que personnelle pour viser à l'efficacité de l'enseignement comme au bien des élèves.

Question : *Souhaiteriez-vous la création de classes d'expérimentation pour l'étude des nouvelles méthodes et techniques pédagogiques ?*

84 % ; oui : 64 % ; non : 20 %.

Question : *Souhaitez-vous que le rôle de l'inspecteur devienne de plus en plus celui d'un conseiller ?*

93 % ; oui : 90 % ; non : 3 %.

Les réponses données témoignent d'un désir des enseignants de se cultiver, de parfaire leur technique comme aussi de développer leurs connaissances. Actuellement, nous n'avons guère d'occasions et de possibilités d'étudier sérieusement (s'entend !) les méthodes pédagogiques nouvelles. Certains collègues parlent en plus d'une culture des maîtres sur les conditions du monde moderne. Quels contacts profonds pouvons-nous avoir avec le monde du travail, celui des affaires ou de l'industrie ? Chargés suffisamment par une profession de plus en plus astreignante, les maîtres, bien que souvent ils le souhaitent, ne peuvent s'offrir cette ouverture plus nécessaire aujourd'hui qu'hier. Certains pays ont, dans ce domaine, fait l'expérience de solutions hardies dont nous pourrions nous inspirer.

Les réponses données à la question sur l'inspecteur corroborent bien ces désirs de culture et d'information sur des méthodes éprouvées. Aujourd'hui, le rôle de l'inspecteur est avant tout celui d'un contrôleur. Dans l'état actuel de la fonction, a-t-il le temps suffisant pour conseiller ? Certains de nos collègues le mettent en doute, se demandant d'autre part si, en plus de leur savoir-faire personnel et de l'expérience acquise, une préparation particulière ne serait pas souhaitable pour former nos inspecteurs à cette tâche délicate.

G. Ehinger

C. Miauton

E. Zimmermann

(A suivre)

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Notre association organisera les cours de ski suivants :

1) **Cours de ski du relâche à Leysin**, du 18 au 20 février 1961. Logement et pension en hôtels, du samedi soir au lundi à midi, abonnement à courses illimitées sur le télécabine et les trois skilifts, leçons de ski par ISS. L'AVMG remboursera à ses membres la moitié des frais de voyage. Prix sans voyage : Fr. 50.— pour membres AVMG. Non-membres Fr. 60.—. Inscriptions et renseignements auprès de Paul Rochat, ISS, Prairie 17, Yverdon, jusqu'au 5 février. Une circulaire renseignera les participants.

2) **Cours de ski de printemps à Bretaye**, du 10 au 15 avril 1961. Prix approximatif : membres AVMG Fr. 90.—. Non-membres Fr. 100.—. Ce prix comprend la pension et le logement en chambre, leçons de ski par ISS. Réduction pour couche en dortoir et pour enfant. Pour les membres AVMG, remboursement de la moitié des frais de voyage, depuis le lieu où l'on enseigne. Prière de s'inscrire, jusqu'au 1er mars, auprès du directeur du cours, Bernard Buffat, chemin du Liseron, Pully.

3) **Cours de ski de printemps à Val d'Isère**, du 10 au 15 avril 1961. Prix approximatif : membres AVMG Fr. 195.—. Non-membres Fr. 210.—. Ce prix comprend

le voyage Lausanne - Val-d'Isère et retour, le logement en dortoir de 4 à 6 places (nombre de places limité) et la pension du lundi soir au samedi à midi y compris, l'abonnement à courses illimitées sur toutes les lignes de Solaise (1 téléphérique et plusieurs skilifts), les leçons de ski par ISS ou descentes sous conduite. Supplément pour chambre avec douche : Fr. 35.—. Renseignements et inscriptions jusqu'au 1er mars auprès de l'organisateur du cours, Claude Bucher, Mont-Goulin 13, Prilly.

4) **Cours de ski de printemps en haute montagne**, du 10 au 15 avril 1961. Région : Susten-Furka. Cabanes : Tierbergli - Kehlenalp - Albert Heim. Ascensions projetées : Sustenhorn, Gwächtenhorn, Dammastock, Galenstock. Cette région sauvage et peu connue des skieurs romands est très belle. Ne s'inscrire que si l'on est bien entraîné (2 traversées). Si le nombre des participants le nécessite, un guide sera engagé. Coût approximatif (sans guide) : membres CAS ou CSFA Fr. 140.—. Membres AVMG Fr. 150.—. Non-membres Fr. 160.—. Tous ceux qui se proposent de participer à cette course voudront bien envoyer leur inscription provisoire avant le 1er mars à René Martin, chemin du Trabandan 5, Lausanne.

Le chef technique : Cl. Bucher.

Vers une Ecole romande et vers une réforme de structure de l'Ecole vaudoise

*Réforme de structure : indispensable !
Et une réforme de l'esprit ?*

Trois idées proposées au comité central SPV.

Postulat : L'école publique, dont la structure est inchangée depuis plus d'un demi-siècle, doit se libérer momentanément de toute contrainte et se réformer de fond en comble dans l'intérêt, par ordre d'importance,

1) des écoliers ; 2) des parents ; 3) des instituteurs.

1re idée. (Déjà suggérée à la « Gazette de Lausanne ».) Pour donner à l'éducation physique (gymnastique et sports) et à l'apprentissage des loisirs les places qu'ils doivent avoir :

— Adopter des leçons de 45 minutes selon un horaire qui pourrait être le suivant :

Matin : 0800-0845 / 0845-0930 / 0945-1030 / 1030-1115 / 1120-1200.

Après-midi : 1400-1445 / 1445-1530 / 1535-1615.

Horaires hebdomadaires :

30 leçons d'étude pure ;

2 après-midi (16 leçons) de chant, dessin, catéchisme, branches à option, loisirs ;

2 après-midi d'éducation physique. (Au total, 42 leçons.)

Ce système est réalisé dans un grand institut de Suisse alémanique pour des élèves de 4 à 20 ans. Il donne entière satisfaction.

2e idée. Introduction, dans nos programmes, des études surveillées (4 heures par semaine, les après-midi de 16 à 17 heures) sous réserve d'une augmentation substantielle de nos salaires (200 fr.).

Postulat :

A. Une revalorisation authentique de notre profession, c'est une nette augmentation de salaire pour les instituteurs seulement. Nous la méritons par notre action éducative, mais nous sommes seuls à le pen-

ser. *L'étude surveillée* est une façon de donner pour recevoir, un moyen d'obtenir cette augmentation substantielle que nous méritons.

B. La famille à démissionné et aucun moyen ne permettra de renverser la vapeur : c'est un tribut payé au progrès. Mais nous pouvons, nous devons empêcher que des masses d'écoliers fassent de mauvais devoirs à domicile et ensuite de mauvaises études parce que, sans volonté eux-mêmes, personne ne les oblige plus à bien travailler. Face aux autres civilisations, aux autres idéologies, nous ne devons plus laisser des jeunes hommes, talentueux, mais paresseux, devenir des parasites parce qu'on leur a laissé « la liberté » de rater leurs études...

Arguments en faveur de cette introduction :

1. L'effet psychologique de cette offre d'augmentation d'horaire de travail, alors que tous courent à la diminution, peut nous valoir l'augmentation de salaire.
2. Cette heure, les maîtres consciencieux la font déjà. Elle pourrait être officielle et payée. D'autres instituteurs donnent des leçons particulières, des cours le mercredi, des cours du soir. Ils cesseront et donneront des heures supplémentaires à leurs propres élèves.
3. Plus de leçons mal préparées, bâclées ou pas faites du tout. L'élève est astreint à bien faire ses devoirs. Le fait de bien travailler aussi à l'école primaire peut revaloriser cette école. (Certificat d'études primaires, pourquoi pas ?)
4. Plus d'enfants qui rentrent à la maison en affirmant qu'ils n'ont pas de leçons, alors qu'ils en ont deux ou trois qu'ils n'ont pas notées intentionnellement. D'ailleurs, dans ce cas, neuf pères sur dix s'étonnent seulement, trouvent l'école moderne

bien étrange... Un seul se renseigne par téléphone et apprend à se méfier des déclarations de son gosse.

5. Plus d'ennuis de problèmes à résoudre pour les pères de famille ; problèmes dont le fils distrait n'a pas écouté attentivement l'explication et « que le maître n'a évidemment pas expliqué... ».
6. Plus d'enfants qui traînent dans la rue entre 4 heures et le retour des parents qui travaillent tous les deux...
7. Plus de pères, harassés par leur travail, rentrant à la maison pour tomber dans l'atmosphère tendue d'enfants suant sur leurs devoirs, qu'ils n'ont pas envie de faire, et d'une mère s'acharnant à expliquer de son mieux ou à faire travailler. (Souvent, le père trouve un prétexte pour ressortir...)
8. A l'école, pendant les études surveillées, pas de radio, pas de mauvaises lectures passionnantes, pas de tourne-disques qui accompagne d'un rock une version allemande, et un maître qui exige et qui donne juste l'explication qu'il faut pour ne pas « sécher » inutilement...
9. A la maison, du temps pour écouter et commenter en famille les nouvelles du pays, les forums radio-diffusés, les fluctuations de la politique internationale, du temps pour les loisirs.
10. Chaque maître sait qu'à 4 heures les leçons se font plus rapidement, d'où l'habitude de travailler vite et bien. De temps en temps, l'élève ne rentre à la maison que quand il a fini...
11. La fréquentation des sociétés d'écoliers (accordéonistes, gymnastique, atelier de loisirs, etc.) n'a plus une influence fâcheuse sur les devoirs.
12. Les appartements modernes, aux pièces peu nombreuses, ne permettent plus l'isolement des frères et sœurs faisant leurs devoirs.
13. Lorsque les heures du samedi tomberont, nous retrouverons nos 32 heures habituelles et nous aurons, peut-être, un prétexte pour sauver notre mercredi après-midi.
14. Une nette augmentation de salaire amènera davantage de *candidats capables* aux examens d'admission de l'Ecole normale. Dans une profession bien payée, on peut se montrer plus exigeant.

N. B. — On peut concilier les idées 1 et 2 de la manière suivante : lors des après-midi de sport, l'étude surveillée se fait de 14 à 15 heures, le sport ensuite.

3e idée. Sur les ondes de Sottens, quelques intellectuels soviétiques et américains ont été invités à juger le bloc adverse :

Un Américain a dit : « Ce qui me plaît en URSS, c'est l'idéalisme de la jeunesse. »

Un Russe a déclaré : « Ce qui ne me plaît pas en Occident, c'est le manque d'idéal de la jeunesse... »

Au moment où un grand esprit de l'UNESCO affirme, avec raison, que *la paix du monde est sur les bancs d'école*, il est temps de nous rendre compte que nous n'avons codifié que l'*instruction* et jamais l'*éducation*, qui se fait au petit bonheur la chance, et dont beaucoup d'enseignants ne se soucient que fort peu. Il est urgent que notre enseignement soit animé d'un idéal nettement défini, idéal supranational, humain avant tout, d'honnêteté, de solidarité, d'égalité et de justice. Souvenons-nous qu'à l'origine de toutes les catastrophes modernes il y a un endoctrinement systématique de la jeunesse : jeunesse fasciste, jeunesse hitlérienne,

jeunesse communiste. Une doctrine éducative démocratique peut devenir une idéologie s'opposant victorieusement, par sa supériorité morale, aux autres idéologies...

Pour qu'une vague de fond vienne raviver notre enseignement, le réarmer moralement, pour qu'un idéal apparaisse brusquement aux maîtres et aux élèves, je propose que nos départements, aidés par des éducateurs, élaborent un *livre de l'Ecolier romand*. C'est un carnet à anneaux, véritable « livre de bord » remis à titre personnel et gratuitement à chaque écolier, à 11 ou 12 ans. Il est composé de telle sorte qu'à tout moment on ait recours à lui. Ses feuillets interchangeables permettent de le maintenir constamment à jour et aux goûts du jour.

Il représente, sur le plan humain, un idéal de vie, sur le plan civique un idéal de citoyen démocrate et sur le plan religieux un idéal de vie chrétienne. Il donne à notre éducation la doctrine qui lui fait actuellement défaut. Il s'inspire des données, valables pour nos écoliers, du mouvement scout, des unions chrétiennes, du solide mouvement J.P. de nos aumôniers de jeunesse, de la Croix-Rouge Jeunesse, etc. Il exalte, par des textes d'éducateurs, des écrits de poètes-philosophes, des biographies de grands hommes, des chartes, des serments de magistrats, des faits de la vie de tous les jours, l'honnêteté, la droiture, la conscience professionnelle, le respect de la pensée d'autrui, le goût de l'effort, le respect des lois, l'ouverture d'esprit, etc.

A la base de notre éducation, il y a dès lors une loi à respecter par l'écolier et que le maître fait respecter. Au moment où le livre lui est remis, au cours d'une cérémonie simple et digne, l'écolier fait le serment de respecter sa loi. Voici ce que pourrait être cette loi, inspirée par celle de Baden-Powell :

- L'écolier romand croit en la paix du monde et à la bonne volonté parmi les hommes.
- Chaque jour, il fortifie sa conscience et sa santé pour mieux servir.
- Il connaît le prix de la liberté : droiture, respect des lois, compréhension et bonté envers quiconque.
- L'écolier romand honore son père et sa mère.
- Il est le frère de tous les enfants du monde.
- Il connaît ses droits sans omettre d'accomplir ses devoirs.
- L'écolier romand est honnête ; il méprise la tricherie.
- Il obéit aujourd'hui pour mieux commander demain.
- L'écolier romand est vaillant : il s'ingénie à surmonter les difficultés et accepte la sanction.
- L'écolier romand est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Ce livre est aussi un moyen d'information durable. Par exemple, le point de vue de M. Beauverd sur les assemblées de parents y figure durablement. Il atteint le maître, l'élève et les parents. Il a davantage de chance de ne pas rester lettre morte.

Et voici des écrits de poètes-philosophes : « Si », de Rudyard Kipling, « Un idéal de vie », de Duhamel, « La liberté », de Paul Fort, « Etre jeune », de Mac Arthur, des pages choisies de Baden-Powell, de belles prières de croyants du monde entier, etc.

L'introduction définit l'immense responsabilité de l'écolier : demain, il sera citoyen ou magistrat et participera aux destinées du monde, il sera travailleur et contribuera au bien-être de tous, il sera père et éducateur et formera la génération suivante ; il sera chef

de famille et responsable d'une cellule vivante de la société, il sera soldat pour être à même de protéger, le cas échéant, l'œuvre de ses pères. Parents et éducateurs sont là pour faire de lui un homme fort, capable d'endosser ces graves responsabilités. L'instruction lui apportera le bagage intellectuel et l'éducation, les forces morales. Cette introduction montre la nécessité d'un idéal à poursuivre, la faiblesse de l'enfant devant cette immense tâche et la nécessité de la fermeté constructive des parents et des éducateurs.

Ensuite il importera de définir *la liberté*, base de la démocratie, en insistant sur ses deux faces : liberté possible mais nuisible de ne pas faire son devoir et liberté de faire ce qui contribue au bien de tous. Suivront les droits et les devoirs du citoyen démocrate : Déclaration des droits de l'homme, Charte des Nations Unies, Droits et devoirs de l'écolier, etc.

Dans le domaine civique, l'on pourrait trouver :

- les différentes formes (objectives !) de gouvernements en faisant ressortir le privilège de la démocratie et les qualités qu'elle requiert de son citoyen ;
- la description des diverses charges civiques qui peuvent échoir au citoyen en faisant ressortir la nécessité de nombreuses qualités que nos magistrats doivent absolument posséder ;
- la présentation des doctrines des divers partis et l'origine de ces partis ;
- un aperçu de la structure du canton et de la Confédération ;
- un résumé de la loi sur l'exercice des droits politiques ; etc.

Ce chapitre est truffé de courtes biographies de citoyens ou magistrats célèbres (du monde entier) qui font ressortir leurs qualités civiques et leur énorme capacité de travail.

Philosophie.

- Brefs résumés des diverses philosophies et de leurs auteurs à travers les âges ;
- Philosophie (désirable !) de l'homme du XXe siècle.

Famille.

- Rôle du père, de la mère, des parents, des enfants ;

- L'adolescence de la jeune fille (physique et psychique) ;
- L'adolescence du jeune homme (idem) ;
- Le temps des premières amours (cf. Ph. Zeissig) ;
- Les fiançailles (définition, raison d'être, devoirs des fiancés, conditions minimales pour un heureux mariage, formalités civiles) ;
- Le mariage (origine, définition, qualités des époux, difficultés à surmonter, formalités civiles. Cf. Père et Mère, Eglise nationale) ;
- La famille heureuse (harmonie, piété, confiance, alcoolisme, infidélités...). Ne pas omettre de frapper l'imagination des adolescents par des exemples vivants d'échecs (nous n'en manquons pas, hélas !) ;
- Misère du concubinage, du divorce ; les manœuvres abortives et leurs dangers ; les invertis ;
- Loisirs au sein de la famille (quelques propositions et mises en garde contre les loisirs malsains).

Ecole.

- Son but - L'appui qu'on lui doit - Nécessité d'un corps enseignant de premier ordre - Rôle du maître (responsabilité, compétences, etc.) ; son action éducative ;
- Rapport école - parents (cf. M. Beauverd) ;
- Nécessité de l'étude ; métiers, conditions d'apprentissages, bourses d'étude, possibilités d'étude pour primaires et secondaires, orientation professionnelle, apprentissage des loisirs à l'école (cf. Pro Juventute), sport et gymnastique scolaires.

Sport.

- Vertus - lois - excès - charte du sportif - idéal sportif ;
- Mouvements divers : SFG, EPGS (IP), Centre fédéral de Macolin.

Hygiène (cf. Croix-Rouge Jeunesse).

La religion y aurait une place. Mais, en ce domaine, je ne suis pas compétent. D'ailleurs, à mon idée, l'idéal chrétien apparaît constamment au travers du livre. Il donne l'image d'une conduite digne et honnête immédiatement applicable.

Château-d'Œx, le 16 janvier 1961. J.-P. Paquier.

Amélioration des conditions financières du corps enseignant nyonnais

Le corps enseignant nyonnais est heureux de signaler un geste bienvenu des autorités de la ville. Vu l'accroissement rapide de la population et les nombreux postes à pourvoir, le Conseil communal vient d'accorder aux maîtres primaires et secondaires des conditions matérielles qui sont encourageantes et parmi les plus favorables du canton.

L'autorité a voulu traiter de manière aussi analogue que possible les maîtres primaires et secondaires. La notion d'allocation de résidence n'ayant pas cours dans l'enseignement secondaire, il a été adopté en définitive un système de « primes de fidélité ».

Il a été établi 5 catégories d'après le nombre d'années d'enseignement dans la commune et d'après les années de service ailleurs, ces dernières comptées à 50 %.

Les maîtres primaires reçoivent :

1re catégorie : 1re et 2e année d'enseignement :	300.—
2e catégorie : 3e à 5e année	600.—
3e catégorie : 6e à 10e année	900.—
4e catégorie : 11e à 15e année	1200.—
5e catégorie : dès la 16e année	1500.—

Les maîtres secondaires, eux, sont déchargés d'une heure-année par catégorie (29 h. en catégorie 1, 25 h., comme à Lausanne, en catégorie 5). S'ils doivent donner tout ou partie des heures dont ils sont censés déchargés, elles leur sont payées comme heures supplémentaires.

Dans les deux degrés d'enseignement, les célibataires et les institutrices mariées bénéficient des deux tiers de ces avantages. H. C.

Section Echallens - Gymnastique

Mardi 7 février 1961, à 16 h. 45. Grande salle d'Echallens (château). J.-P. M.

Section de Moudon - Gymnastique

La leçon mensuelle de gymnastique aura lieu le vendredi 10 février, à 17 heures, à la salle de gymnastique de Moudon. Les nouveaux, jeunes et moins jeunes seront les bienvenus. Le comité.

SVTM et RS

Le service du matériel est suspendu pendant le mois de février, pour cause de maladie du dépositaire.

GENÈVE

GENÈVE

Séance plénière des trois sections de l'UIG du 18 janvier 1961

Pierrehumbert préside. 180 présents environ. Dans la salle des fêtes du Buffet de la gare, enveloppé d'un silence inhabituel, Morard lit le PV de la plénière du 23 mai 1960.

Communications du comité

Accidents non professionnels. — Selon l'arrêté du 16 décembre 1960, l'Etat garantit, dès le 1er janvier 1961, tous ses fonctionnaires — enseignants y compris — contre les accidents de cette catégorie. Les garanties accordées, conformes aux dispositions de la loi genevoise du 18 décembre 1959, nous obligent à revoir la convention passée avec la **Mutuelle Vaudoise Accidents**. La décision du Conseil d'Etat constitue une amélioration du régime actuel. Mais, pour tenir compte des situations particulières, il faut adapter notre contrat avec la MVA aux nouvelles normes. Pour de plus amples précisions, se référer à la circulaire du 22. 12. 60 adressée aux membres des trois sections de l'UIG.

Assemblée administrative annuelle. — Elle est fixée au 2 mars prochain (pour les trois sections de l'UIG). C'est un devoir d'y assister en masse.

Séance des délégations du 26 janvier 1960. — A l'ordre du jour de cette réunion importante ont été posées par nous les questions suivantes :

1. Comment le Département envisage-t-il l'essai de 7es d'orientation dès septembre 1961 ?
2. Pourquoi le matériel éducatif que le Département nous propose doit-il être acquis à prix réduit, au lieu de nous être fourni gratuitement ?
3. Pourquoi ne pouvons-nous pas déduire sur notre déclaration d'impôts un certain montant de frais professionnels, au même titre que nos collègues secondaires ?
4. Comment parer aux difficultés du passage de l'enseignement primaire au degré secondaire ?
5. Que pense le Département d'un enseignement unifié sur le plan romand ?

A ce sujet J.-J. Probst, membre de la commission du Congrès SPR (« Vers une Ecole romande »), renseigne les collègues présents avec clarté et précision.

Augmentation des traitements. — En plus de l'allocation de vie chère que nous toucherons tous ce mois déjà, il est prévu dès le 1er mai 1961, une revalorisation générale de la fonction publique, avec l'intégration de nos traitements à 180 % (actuellement 160 %). Pas de rappels en 1961, mais dès 1962, rappels répartis sur cinq ans, supportables grâce aux 3 millions de l'AVS qui entreront dans la caisse de la CIA.

Assurance scolaire. — La question du paiement postal des cotisations par les parents a reçu l'approbation de nos collègues secondaires, qui nous appuieront dans nos démarches. L'assemblée, à l'unanimité moins cinq abstentions, approuve le comité, bien décidé à nous tirer cette épine du pied.

Semaine de 5 jours consécutifs et horaire continu. — Notre devoir n'est pas de nous opposer aux nouvelles tendances de l'organisation du travail, mais de rendre attentifs nos autorités et le public aux inconvénients certains qu'aurait pour le travail scolaire et la santé des enfants une modification profonde de l'horaire hebdomadaire actuel.

La déclaration du comité que lit Pierrehumbert est suivie d'une discussion nourrie dont il ressort la nécessité d'une organisation rationnelle des loisirs. Au

moment opportun, nous publierons cette résolution approuvée par l'assemblée (13 opposants, 7 abstentions). Ce texte sera soumis aux membres de l'Union du corps enseignant secondaire.

Efficacité de l'UIG. — Le comité ne peut informer aussi souvent qu'il le voudrait les membres de l'association, fût-ce par l'« Educateur » ou par circulaires. Aussi, le comité mixte propose-t-il que dans chaque bâtiment soit désigné un correspondant chargé d'informer ses collègues de ce que fait le comité. Ce dernier réunirait chaque mois tous les correspondants pour les mettre au courant. Du fait qu'il existe déjà des groupes de travail régionaux (Arve et Lac, Champagne et Mandement), un correspondant par région, dans ces cas-là, suffirait. Proposition acceptée à l'unanimité moins cinq abstentions.

Nos relations avec le Département

Enseignement de l'allemand. — Le président Pierrehumbert lit la réponse donnée par le Conseil d'Etat à notre mémoire. Les arguments invoqués par notre exécutif venant à l'appui de ceux du Département de l'instruction publique nous ouvrent les yeux : la loi ne nous protège pas suffisamment. Ce qu'il nous faut, c'est obtenir des garanties formelles, c'est-à-dire un statut qui fixe non seulement nos devoirs, mais précise nos droits et notre horaire.

Notre attitude concernant le problème de l'allemand et la proposition du comité de ne pas en appeler au Grand Conseil à ce sujet, mais de rechercher une protection plus efficace de la loi, est approuvée par l'assemblée à l'unanimité moins deux abstentions.

Difficultés. — A deux reprises, M. le conseiller d'Etat Borel a fait devant le Grand Conseil des déclarations inexactes concernant l'attitude de l'UIG et les prestations demandées à l'instituteur. Chaque fois, le comité mixte est intervenu énergiquement auprès du président du Département afin que celui-ci rétablisse les faits. Il a obtenu satisfaction dans le premier cas ; dans le second il a accepté une solution de compromis.

L'attitude du comité donne lieu à une discussion animée à laquelle prennent part notamment Mme Vicky, MM. Pignet, Vecchio, Soldini et le président. Finalement, les membres de l'UIG, à une forte majorité, acceptent la procédure présentée par le comité. Sur proposition de Georges Pignet appuyé par R. Nyffeler, l'assemblée confie au comité le soin de publier dans l'« Educateur » une mise au point — voir à la suite de ce compte rendu — concernant la seconde affaire.

Revalorisation. — Le président expose les grandes lignes de la revalorisation prévue pour les fonctionnaires de l'administration centrale et parle des déclarations de M. le conseiller d'Etat Chamay concernant la procédure à suivre dans les autres départements. Estimant que la difficulté de recruter du personnel est plus grande encore dans l'enseignement que dans le secteur administratif, le comité propose de demander que le corps enseignant primaire et enfantin bénéficie également dès le 1er mai 1961 d'une revalorisation qui maintienne intégralement les marges qui séparent actuellement nos traitements de ceux de l'enseignement secondaire d'une part et de ceux de l'administration centrale d'autre part.

Cette revendication est approuvée à la quasi-unanimité.

E. F.

— de la Fondation Pro Helvetia	25 000.—
— de l'Etat et de certaines communes	18 000.—
— de la Société pédagogique romande	2 000.—
— de la VPOD	500.—
— des milieux industriels et commerçants	22 000.—
— par la publicité	8 000.—
— pour sa part, la SPN a fait un versement de	5 000.—

Henry Brandt et son assistant ont travaillé durant deux ans.

Des collaborateurs bénévoles ont apporté une contribution remarquable. Nous citons : MM. E.-A. Niklaus, R. Gerber, P.-A. Borel et E. Pidoux.

M. le conseiller d'Etat Clottu a fait de multiples démarches pour trouver des fonds et a été le partisan le plus enthousiaste de cette entreprise.

Quelques collègues de la SPN, en tête desquels il faut placer Charles Guyot, Pierre von Allmen et Claude Grandjean ont largement assuré son succès.

Actuellement, une Commission d'exploitation est constituée. Le film est lancé. Il est une pleine réussite. Dans les villes des Montagnes, on le tourne à guichets fermés (sept séances à La Chaux-de-Fonds, quatre au Locle, puis quatorze séances ont lieu cette semaine au chef-lieu). Les témoignages de félicitations sont innombrables. Dans le Haut, une quantité de personnes n'ont pu voir le film et souhaiteraient de nouvelles séances. Et encore, beaucoup de gens désiraient le voir une seconde fois...

Le vent n'est-il donc pas à l'optimisme ?

Au nom du comité central : R.G. et W.G.

Visite à Serrières

Le second cycle de visites d'usines a commencé par celui de la fabrique Suchard. Succès sans précédent : nonante participants. L'alléchante odeur du chocolat y eut une part certaine... Neuf groupes conduits par des chefs compétents déambulèrent dans d'innombrables locaux reliés ici et là par des passerelles. Intérêt avivé par de savoureuses dégustations. On travaille ferme déjà pour la fête de Pâques. Cependant, partout règne une atmosphère de calme satisfaction. Suchard n'a rien de l'exploitation, c'est un de ses grands mérites.

A l'issue de cette intéressante visite, nous étions reçus au réfectoire où collation et « fondants » nous étaient généreusement offerts. Un bref exposé d'un des chefs, une discussion, dirigée par notre président toujours amène, sur l'organisation de l'usine, les conditions d'admission (le 90 % du personnel n'a fait aucun apprentissage), la fabrication à l'étranger, etc., terminèrent d'heureuse et utile façon cette agréable après-midi.

W. G.

Cartel cantonal VPOD

L'Assemblée des délégués a tenu sa séance annuelle pour l'audition des rapports de gestion et les nominations statutaires, sous la présidence énergique de M. Luc de Meuron.

Le président donne un rapport verbal de notre activité en 1960. Il se félicite de l'excellent esprit qui n'a cessé de régner parmi les délégués et de l'appui qu'il a rencontré en chacun. Il adresse des remerciements particulièrement sentis à l'endroit de notre secrétaire, M. R. Deppen, dont on ne cesse d'apprécier le dévouement et la compétence. Il est heureux aussi de l'amélioration croissante de nos relations avec les autorités. Le caissier, M. Claude Robert, expose la situation financière qui n'est pas trop mauvaise et pourrait se maintenir ainsi encore quelques années. Les vérificateurs louent la clarté et la bonne tenue des comptes et proposent d'en décharger le caissier. Tous ces rapports sont adoptés.

Puis on passe aux nominations annuelles. Sont élus par acclamation :

Président : M. Luc de Meuron.

Vice-président : M. Roger Hügli.

Caissier : Mlle Suzanne Voumard.

Sécretaire : M. Guyot.

Vérificateurs : MM. Georges Roulet et Fernand Guillaume.

La campagne pour les traitements va être entreprise cette année. Le secrétaire fédératif rédigera un mémoire qui sera présenté avant les élections cantonales de ce printemps. Il est bon que la nature de nos revendications soit déjà connue alors.

La Caisse de pensions doit aussi nous préoccuper. Nous ferions bien de nous inspirer du régime vaudois qui présente de notables avantages sur le nôtre. Une commission travaille à cette revision et prendra contact avec le Dr Kaiser qui pourra expliquer le changement de structure désirable.

Enfin, le président expose la question de la loi concernant les vacances et en démontre toute la complexité.

Groupe romand du corps enseignant pour la pratique de la gymnastique respiratoire

Le moment est venu de présenter un rapport sur l'activité de ce groupe en formation dès 1958, et d'envisager son avenir.

A son actif, notons deux cours d'une semaine, organisés à Richenthal, dans des conditions idéales de tranquillité, de détente et d'instruction, ceci en 1959 et 1960. Puis, des cours d'initiation rapides ont eu lieu à la même époque, à Lausanne et à Yverdon, destinés spécialement au corps enseignant. A Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, des cours ouverts au public, au nombre de cinq, ont permis à bien des collègues de par-

faire leur entraînement et leur adaptation pédagogique à la méthode de Mme Klara Wolf.

Nous nous permettons quelques détails de plus, relatifs au cours du Richenthal de 1960. Il comptait une quarantaine de participants venus de Genève, du Jura bernois, de Neuchâtel, de Vaud et même de Schaffhouse et de Zurich. La plupart ont exprimé le désir de pouvoir poursuivre leur préparation dans ce domaine si nouveau et si précieux de la gymnastique respiratoire, en fréquentant en particulier les cours de *moniteurs*. Quelques enthousiastes animés de persé-

véance ont compris de plus, que c'est par un entraînement méthodique et régulier qu'il est possible de parvenir à une maîtrise de ses mouvements, à une domination de ses nerfs, à une exploitation plus rationnelle de ses capacités, sans production de fatigue.

Ainsi, à Neuchâtel, il s'est constitué un groupe réunissant hebdomadairement Chaux-de-Fonnières et Neuchâtelois, au collège des Terreaux-Sud, salle No 13, chaque vendredi de 18 h. 45 à 19 h. 45.

Concluons. Il existe bien des méthodes de *gymnastique respiratoire*, visant au développement et à l'équilibre de notre vie physique et psychique, mais toutes sont d'origine étrangère. Il nous paraît, en toute objectivité, que la méthode de Mme Wolf, fruit de plus de vingt ans d'expérience, inspirée des meilleures sources, est la mieux adaptée aux conditions et aux besoins de notre peuple et de nos enfants. Son caractère scientifique et médical, sa valeur thérapeutique sont si indéniables qu'elle s'est imposée en Suisse allemande,

dans divers milieux, tels que : écoles, établissements hospitaliers, groupes culturels, etc. Que la Suisse romande, à son tour, en fasse son profit.

Un nouveau cours est prévu pour ce printemps, du samedi après-midi 15 avril au samedi 22 avril 1961. S'inscrire directement à l'adresse suivante : Famille Meyer, Kurhaus, Richenthal (LU). Le faire sans tarder afin qu'on puisse réserver une chambre à la convenance de chacun. Renseignements éventuels auprès de Mme Klara Wolf, Directrice de l'Ecole suisse de gymnastique respiratoire, Brugg (AG), Wildenrain 20. Tél. (056) 4 22 96.

Un rappel paraîtra en mars, dans ces colonnes, et des formules d'inscription détaillées, déjà à disposition, parviendront aux intéressés qui en feront la demande, par les soins du soussigné.

Max Diacon, instit., Amandiers 7, Neuchâtel.

Tél. (038) 5 29 40.

Voyage de printemps (6 jours) : du 10 au 15 avril 1961 : Les Pyrénées

Itinéraire : lundi 10 avril 1961 (les personnes du Bas seront prises par car spécial) : La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Morteau - Doubs - Chaffois - Lons-le-Saunier - Louhans - Tournus, visite de l'église romane de St-Philibert, dîner - Mâcon - Villefranche - Feurs - Thiers - Clermont-Ferrand, souper, logement.

Mardi 11 avril 1961 : Clermont-Ferrand, petit déjeuner - Puy-de-Dôme - Ussel - Tulle - Brive - Montignac, dîner - Grotte de Lascaux, visite - Périgueux - Bordeaux, souper, logement.

Mercredi 12 avril 1961 : Bordeaux, petit déjeuner, visite rapide de la ville avec guide - Bayonne - Biarritz, dîner, arrêt au bord de l'Océan, éventuellement pique-nique, vin compris - Orthez - Pau, visite du château - Lourdes, souper, logement.

Judi 13 avril 1961 : Lourdes, petit déjeuner - visite des Grottes de Bétharram (le télécabine nous conduira à l'entrée des grottes) ; au cours de la visite : promenade en barque - Lourdes, dîner - Argelès - Cirque de Gavarnie - Tarbes - Montréjeu, dernier coup d'œil sur les Pyrénées - St-Gaudens - Muret - Toulouse, visite avec guide - Castelnaudary - Carcassonne, ville entourée de la plus remarquable enceinte fortifiée du moyen âge, souper, logement.

Vendredi 14 avril 1961 : Carcassonne, petit déjeuner -

Castres - Albi, visite de la cathédrale - Carmaux - Rodez, dîner - Espalion - St-Flour - Pinois - Langeac - Le Puy, souper, logement.

Samedi 15 avril 1961 : Le Puy, petit déjeuner - col du Pertuis - Firminy - St-Etienne - Rive-de-Gier - Lyon, dîner - Brou, visite de l'église - St-Amour - Lons-le-Saunier - Champagnole - Frasné - Pontarlier - Morteau - Le Locle - La Chaux-de-Fonds.

Prix du voyage : Fr. 253.—, comprenant le transport en car, le logement, la pension (excepté le petit déjeuner du 10 avril et le souper du 15 avril), le télécabine, guides à Bordeaux et Toulouse, diverses entrées et le pourboire au chauffeur. Les timbres de voyage sont acceptés. Le prix est calculé pour les chambres à deux lits. Il y a lieu de compter un supplément de Fr. 2.— par nuit pour la chambre à un lit. A cause des disponibilités parfois limitées des hôtels, aucune garantie absolue ne peut être donnée quant à ces chambres.

Passeport : Se munir d'une carte d'identité bleue ou d'un passeport, même périmé.

Inscriptions : Auprès de M. Willy Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle, ou Collège Jean-Richard, ou tél. (039) 5 20 25, jusqu'au 15 mars 1961.

Païement : Si possible à l'avance, à la même adresse, ou par compte de chèques postaux IVb 4594.

DIVERS

Grand concours d'observation de la nature

organisé par la Ligue vaudoise pour la protection de la nature et ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans pour la première catégorie d'âge et de 18 à 22 ans pour la seconde, durant la période de mai à septembre 1961.

Ce concours a pour but d'encourager l'étude de la faune et de la flore, de donner aux jeunes le goût de l'observation directe, de créer un intérêt pour la protection de la nature.

Sujets proposés : Etude d'une réserve, d'une forêt, d'un étang, d'une rivière, d'un groupe de plantes ou d'animaux.

PRIX : Appareils à photo, jumelles, livres de valeur.

On est prié de s'inscrire par carte postale, avant le 5 mai 1961 à l'adresse suivante :

*Concours d'observation de la Nature,
Avenue d'Echallens 6, Lausanne.*

Prière d'indiquer ses nom, prénom, âge, domicile exact et sujet de concours choisi.

Chaque candidat recevra directement des instructions complémentaires par lettre circulaire, dès son inscription.

Service de placement SPR

Pour une jeune Allemande de 13 ans, et pour une jeune Luxembourgeoise de 12 ans, nous cherchons familles de collègues, de préférence avec enfants du même âge, qui les accueilleraient un mois l'été prochain (15 juillet-15 août).

Offres à A. Pulfer, Corseaux VD.

Correspondance d'élèves

Des élèves d'Australie désireraient échanger correspondance avec des élèves de 12 à 16 ans de langue française. Prière d'adresser les offres avec adresses exactes à : M. R. Studer, Burgfelderstrasse 59, Bâle.

Echanges d'appartements pour les vacances

Les collègues intéressés par des échanges d'appartements sont avisés que les demandes pour les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne et la Suisse peuvent encore être adressées jusqu'au **15 février**.

Pour l'Angleterre, les intéressés ont déjà reçu la liste des offres.

Prière de mentionner le genre d'habitation, le nombre de chambres et de lits, le confort, l'éventuel garage, etc., la durée et l'époque de l'échange, le nombre des adultes de la famille, l'âge des enfants, la région désirée.

Joindre à l'annonce 2 francs en timbres. Adresse : A. Lehmann, instituteur, Belp.

Fondation Berset-Mueller

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices : quatre places sont vacantes au Melchenbuehl près de Muri, Berne.

Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs et institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Toute personne admise à titre de pensionnaire doit payer, à son entrée, un droit de 1200 francs, qui reste acquis à l'asile. En outre, le pensionnaire doit déposer 200 francs ; cette somme sera restituée au pensionnaire si celui-ci quitte l'établissement. Le prix de pension mensuel sera de 250 francs.

Adresser les demandes d'admission, jusqu'au 20 février 1961, au président du comité de la fondation : M. P. Dübi, Schuldirektor der Stadt Bern, Bundesgasse 24, Berne, avec les pièces suivantes : acte d'origine, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.

Le comité de la fondation.

Rencontres internationales d'Aix-en-Provence Été 1961

La **Ligue française de l'enseignement** organise deux rencontres d'éducateurs et de jeunes, à l'École normale des instituteurs, à Aix-en-Provence ; la rencontre d'éducateurs est prévue du 23 juillet au 5 août, celle des jeunes (moins de 25 ans) du 9 au 22 juillet.

Le tarif est de 200 NF pour la première, de 150 NF pour les jeunes. Ces prix comprennent les frais de logement, de nourriture, de spectacles et d'activités culturelles.

Inscriptions à la Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, Paris (7e).

Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 50 NF d'arrhes au CC 6500 06 - Offico, 3, rue Récamier, Paris (7e).

L'école à la montagne...

Quand les buissons sont couverts de neige

par Claude-Henry Forney

Ils ont bien de la chance, les écoliers de La Tour de Peilz, de Lutry et autres lieux, car ils disposent d'un chalet aux Ormonts, et chaque hiver les classes de grands peuvent aller y passer successivement une semaine, au-dessus du brouillard, dans la neige ensoleillée. Le matin est réservé à l'étude, l'après-midi au sport, et tout le monde s'en trouve bien : les enfants qui font l'apprentissage de la vie en communauté, la classe qui jouit d'une saine détente au milieu d'un semestre long et pénible, et le maître qui apprend à

mieux connaître ses élèves et sait bien qu'à leur retour en plaine ils seront en grande forme et mettront les bouchées doubles jusqu'au printemps.

L'existence de plusieurs auberges de jeunesse dans les Alpes et le Jura met cette expérience à la portée de n'importe quelle classe. Le programme de camp de ski que voici montre précisément qu'il n'est pas nécessaire d'être propriétaire d'un chalet pour vivre la grande aventure scolaire hivernale. Une auberge de jeunesse comme celle du Cretey, près de Vers-l'Eglise, fait merveilleusement l'affaire.

A première vue, on pourrait se demander si cette AJ, qui n'est pas située à proximité immédiate d'un champ de ski fameux, est vraiment le lieu idéal d'un camp d'hiver. A la réflexion, on s'aperçoit que sa position centrale entre les Mosses, les Diablerets, la Forclaz et Leysin, est précisément un avantage extraordinaire, qui permet de varier à l'infini les excursions et de combiner la pratique du ski avec la découverte d'un des coins les plus charmants et les plus attachants du Pays de Vaud. Au surplus, ne vaut-il pas mieux qu'un camp scolaire se déroule à quelque distance des lieux les plus fréquentés, plutôt qu'au cœur d'une station avec ses magasins, ses juke-boxes et toute son animation ?

La classe, elle, ne s'arrête pas à ces considérations. Elle trépigne d'impatience à la perspective de ce nouveau camp, les cadets émerveillés par les récits des aînés, et ceux-ci excités par leurs propres souvenirs des camps précédents. Les préparatifs vont bon train, chacun a pu se procurer des skis, ce qui évitera d'emporter des luges. Tout le monde est là ? Oui, alors en route !

LUNDI

9 h. 25. Arrivée en gare du Sépey.

Dépôt à la gare ASD des bagages et de l'accordéon de Ginette : ne conserver que deux ou trois sacs pour le pique-nique de tout à l'heure. Embarquer dans le car postal (course spéciale commandée à l'avance ; minimum 20 passagers ; durée du trajet : env. 25 min.).

Vers 10 heures. Arrivée aux Mosses.

Il y a là de quoi se mettre de la neige jusqu'aux oreilles ; cinq ski-lifts sont à disposition (conditions spéciales pour écoles). Une excursion inoubliable et facile : descendre jusqu'à La Lécherette, se hisser jusqu'à la station supérieure du ski-lift et redescendre sur Les Mosses (le personnel des ski-lifts renseigne volontiers sur la route). Pique-nique dans l'un des nombreux restaurants de la région où l'on dispose facilement d'une table en commandant des soupes et en achetant des boissons sur place.

16 h. 42. Départ en poste pour le Sépey (durée du trajet : 28 min.).

Ne pas oublier de récupérer les bagages laissés en dépôt à la gare du Sépey. Les responsables de la cuisine ont encore le temps d'aller faire quelques achats à l'épicerie.

17 h. 49. Départ en chemin de fer pour les Aviolats (Durée du trajet : 13 min.).

De la station des Aviolats, un quart d'heure de marche vous amène à l'Auberge de jeunesse du Cretey, chauffée à l'avance par les gardiens : M. et Mme Tavernier. Prise de possession des dortoirs. Préparation du souper. Repas précédé par exemple du canon « Pour ce repas ». Veillée plutôt brève, garçons et filles ont bien vite sommeil. Chacun s'endort tandis que là-bas, au fond du vallon, la Grande Eau s'apprête à passer la nuit en chantonnant dans son lit glacé.

MARDI

7 h. 15. Lever. Toilette. L'équipe de service prépare le déjeuner.

C'est fou ce que le cacao préparé par les camarades peut être bon, par un beau matin de janvier, savouré à petites gorgées, tandis que le soleil levant fait briller les cristaux de neige sur les fenêtres glacées !

8 heures. Ecole.

Il n'est pas question de tenir l'horaire habituel. Mais, de toute façon, il n'est pas non plus indiqué de skier tôt le matin. La neige est encore trop dure, les écoliers ont bien le temps de se fatiguer jusqu'au soir et, du reste, n'a-t-on pas d'autant plus de plaisir à s'ébattre et à se détendre que l'on a accompli un petit effort avant. Et puis, tout ce qui est fait ne sera pas à « rattraper » par la suite. Alors, deux heures et demie d'allemand, d'arithmétique et de français. La géographie, on la pratiquera sur le terrain, les skis aux pieds.

11 heures. Dîner.

Est-ce un peu tôt ? Non, l'expérience montre qu'il vaut mieux manger avant de partir skier plutôt que de couper les quatre ou cinq heures favorables de la journée. Aussi, depuis un moment, les cuisinières du jour ont-elles quitté leurs cahiers. Le potage fume dans les soupicières. Les yeux brillent, les mâchoires travaillent, quelle semaine, mes amis ! Tout le monde est servi ? On relavera ce soir... Mettons tout de même « tremper » la vaisselle avant de courir prendre le train.

12 h. 06. Départ en chemin de fer pour les Echenards (durée du trajet : 3 min.).

C'est un trajet très court qui pourrait fort bien se faire à pied, mais garçons et filles ont encore bien des efforts devant eux ! Et puis, le train permet de gagner du temps : ces cinq journées représentent pour la plupart de nos écoliers la seule occasion annuelle de skier à la montagne ; aussi vaut-il la peine de l'utiliser le mieux possible. Ceci dit, des Echenards, on monte gentiment à la Forclaz. Le plus pittoresque village des Alpes vaudoises offre aux skieurs toute une gamme de pentes où chacun pourra s'exercer à sa guise. Toutefois, le ski-lift, qui escalade une pente très raide, n'est pas à recommander aux débutants. Il ravira par contre les plus expérimentés. En repartant, peut-être aurez-vous la chance de rencontrer dans le village un des plus distingués « maiteneurs » du patois vaudois, l'ancien régent primaire supérieur Henri Nicolier, plus armailli que les armaillis, et qui vous contera peut-être une savoureuse anecdote dans ce patois de la Forclaz dont il connaît tous les secrets. Quant à la descente sur les Aviolats, elle est délassante et n'offre pas de difficultés.

18 h. 30 env. Retour à l'auberge de jeunesse.

Une équipe lave la vaisselle laissée en plan ; une autre équipe prépare le souper. Ginette entretient avec son accordéon une ambiance de bonne humeur. Françoise envoie deux garçons acheter du pain et du lait. D'autres garçons nettoient les skis et les mettent à l'abri pour la nuit. On soupe, on chante, on fait des jeux... et puis on va se coucher ! Bonne nuit !

MERCREDI

7 h. 15. Lever. Toilette. Déjeuner ; 8 heures, école ; 11 heures, dîner, « relavage » ; 12 heures, départ à pied, skis sur l'épaule, en direction des Mosses.

Ce n'est pas un voyage bien compliqué ; il faut monter jusqu'aux Voëttes par la route qui passe derrière l'auberge, puis redescendre sur la Comballaz. La promenade dure au moins deux bonnes heures, après quoi la classe se retrouve aux Mosses, décidément la plus belle place de jeux des skieurs du canton. Le petit ski-lift « Bébert » convient admirablement aux débutants et les amène en douceur sur un épaulement d'où l'on a une très jolie vue. Les petits gars qui n'avaient jamais essayé leurs « lattes » ailleurs que sur la mince pellicule de neige qui recouvre parfois les talus du voisinage de la maison paternelle, restent là émerveillés, presque sans voix, devant tant de blancheur.

16 h. 42. Départ en poste pour le Sépey.

Il s'agit d'une course horaire, mais il est bon de prévenir la poste à l'avance. Le voyage de retour est absolument semblable à celui de lundi soir, à cela près qu'il n'y a pas cette fois de bagages à reprendre au Sépey. Et puis, c'est le souper et la veillée, avec ses chants, ses jeux et l'accordéon de Ginette.

JEUDI

7 h. 15. Lever. Toilette, Déjeuner ; 8 heures, école ; 11 h. 30, dîner, etc. ; 13 h. 57, départ en train pour les Diablerets (durée du trajet : 8 min.).

Le train précédent, à 11 h. 39, aurait l'avantage de conduire plus vite la classe sur les champs de ski (ce qui n'est pas à dédaigner car le soleil se cache vite à la montagne...) et le désavantage d'obliger la petite troupe à dîner avant 11 h. ou de pique-niquer aux Diablerets. Il y a là un choix à faire. Ici en tous cas, les possibilités de skier ne manquent pas : un télécabine vous donne accès aux nombreuses pentes d'Isenau. Le ski-lift du Rachy conduit au sommet d'une piste intéressante et variée.

16 h. 50. Départ en train pour les Aviolats (durée du trajet : 8 min.).

Et puis, c'est le souper et la veillée, assaisonnée d'une pointe de mélancolie puisque c'est la dernière, déjà...

VENDREDI

7 h. 15. Lever. Toilette. Déjeuner.

Préparation des pique-niques pour le repas de midi. On boucle les sacs ; les dortoirs sont remis en ordre. Inspection générale des locaux. On dit au revoir et merci aux gardiens en payant son écot.

9 h. 40. Départ en chemin de fer pour le Sépey (durée du trajet : 15 min.).

Ne pas oublier de déposer les bagages (et l'accordéon de Ginette !) à la gare du Sépey. Bien entendu les pique-niques sont groupés dans deux ou trois sacs. Embarquement dans le car postal (course spéciale commandée à l'avance ; minimum : 20 passagers ; durée du trajet : environ 25 min.) et bientôt la classe se retrouve une dernière fois aux Mosses. Encore une belle journée devant soi pour jouir des progrès accomplis pendant la semaine. Souvent le débutant du lundi est devenu un skieur très convenable. Quant aux débutants de l'année d'avant, ils sont étourdisants.

16 h. 42. Départ en poste pour le Sépey (durée du trajet : 28 min.).

Il s'agit de la course désormais bien connue ; il est bon d'avertir la poste pour s'assurer d'un nombre de places suffisant. Au Sépey, récupérer les bagages déposés à la gare.

17 h. 17. Départ du train vers la plaine.

Peut-être bien y retrouvera-t-on un brouillard à couper au couteau. Mais qu'importe ! Les yeux brillent, remplis d'images merveilleuses, les joues sont rouges et derrière les fronts bronzés sur lesquels retombent quelque mèche folle, les intelligences « aérées » de nos garçons et de nos filles sont prêtes à attaquer avec un mordant nouveau la course d'obstacle qui conduit à la fin de l'année scolaire.

Sept remarques en marge d'un programme

- ◆ L'auberge de jeunesse de Vers-l'Eglise : un vrai bijou ! N'est-elle pas logée dans un authentique vieux chalet, mais un vieux chalet muni d'installations sanitaires toutes neuves, voire même d'une douche. Et si elle n'est pas libre au moment voulu, les A. J. de St-Cergue ou de Château-d'Ex ne sont pas à dédaigner.
- ◆ Il est parfaitement possible de se passer d'une cuisinière adulte. Si les menus sont préparés à l'avance et les grandes filles bien orientées sur ce qu'elles ont à faire, elles se débrouillent fort bien. Les plus jeunes leur aident et se préparent ainsi à prendre la relève les années suivantes. Quant aux garçons, ils sont prêts à relaver, essuyer, faire les commissions, entretenir les skis et... se régaler.
- ◆ Pendant les mois de janvier et février, le gardien de l'auberge de Montreux et son épouse, une ancienne institutrice, sont toujours installés à l'auberge du Cretex. Leur présence et leur expérience considérable représentent des éléments de séduction non négligeables pour le chef de camp.
- ◆ Si le chef de camp n'est pas lui-même un skieur de

premier ordre, il aura tout avantage (et ses élèves aussi !) à s'assurer l'assistance pendant deux ou trois heures, d'un moniteur de l'école suisse de ski des Mosses ou des Diablerets. Demander les conditions spéciales pour écoles. Un bon système : le moniteur prend successivement les débutants puis les avancés. Les résultats sont étonnants.

- ◆ Le chef de gare des Diablerets — qui est aussi secrétaire de l'office local du tourisme — renseigne volontiers sur les différents itinéraires d'excursions possibles. Il acceptera probablement aussi d'établir un billet collectif combiné pour toutes les allées et venues sur la ligne, ce qui simplifie les formalités.
- ◆ Le projet ci-contre a été expérimenté l'hiver dernier, après d'autres formules moins satisfaisantes. Il y a bien entendu encore toutes sortes de combinaisons possibles. L'avantage de celle-ci est de donner aux enfants une bonne connaissance des Ormonts, ce qui ne serait pas le cas s'ils se rendaient toujours sur les mêmes pentes.
- ◆ **Prix du camp** : environ 500 fr. Dans ce chiffre sont compris tous les transports, l'auberge de jeunesse, une prime d'assurance accidents et les achats de lait, beurre, fromage, confiture, pâtes, graisse, etc. Les enfants ont fourni les saucisses et les œufs nécessaires à la cuisine. Les soupes et boissons consommées au cours des pique-niques ont été payées à part, de même que les « montées » au moyen des ski-lifts, ces dernières dépenses variant considérablement selon les élèves, les « as » utilisant évidemment davantage ces installations que les débutants.

Ecole complémentaire commerciale de Coire

Nous cherchons pour le début du semestre d'été (17 avril 1961) un **maître de français**

L'enseignement comprend des classes d'apprentis commerciaux et de vendeuses.

Conditions : licence ès lettres, expériences dans l'enseignement.

Traitement annuel : Fr. 15 984.— à 20 646.— plus allocations sociales.

Caisse de retraite obligatoire.

Les candidatures, accompagnées de copies de diplômes, doivent être adressées, jusqu'au 10 février, au

Rektorat der Handelsschule des Kaufm. Vereins, Chur.

banque cantonale vaudoise

*Ouverte à tous - Au service de chacun
40 agences et bureaux*

Les
meubles
d'école

palor

Niederurnen GL
Téléphone 058 / 4 13 22

Partie pédagogique

Pour un nouveau manuel de vocabulaire

Nous donnons ci-dessous un deuxième sujet d'exercices de vocabulaire extrait du manuel que prépare notre collègue Massarenti pour la Guilde de documentation. Notre rédaction serait heureuse de recevoir des critiques ou des vœux. (Voir « Educateur » du 17. 12. 60.)

LE JOURNAL

Demandes à louer

1. Remplace la phrase explicative par un adjectif qualificatif :

Un journal qui paraît chaque jour

Une revue qui paraît chaque semaine

» » » chaque mois

» » » tous les trois mois

» » » tous les six mois

» » » un fois par année

Un journal qui paraît deux fois par semaine

Une revue qui paraît deux fois par mois

» » » tous les deux mois

» » » qui paraît à des époque régulières

2. Même exercice :

Un journal consacré à la critique de livres

» dont les rubriques ont pour but de faire rire

» qui s'occupe de sports

» qui renseigne sur les fluctuations de l'argent

» qui traite du problème de Dieu

» qui traite de la danse, de la peinture, de la sculpture

» qui parle de physique, de mécanique, de géologie

» qui renseigne sur les fluctuations du marché.

3. Remplace les points par un synonyme du mot « journal » : revue, annales, bulletin, feuille, gazette, magazine, hebdomadaire, journal, périodique, quotidien, revue :

Si l'... paraît chaque semaine, le... paraît chaque jour. Je suis abonné à une... scientifique passionnante. Un... de mode et de soins de beauté. Pour les anciens étudiants, le collège fait paraître, année par année, les «... du Collège». Cette association fait paraître régulièrement un... pour tenir ses membres au courant de son activité. La radio donne chaque jour un... météorologique. Une... de vulgarisation scientifique. Pendant les périodes électorales, nous recevons souvent des... de propagande. Cette... a la fâcheuse habitude de publier tous les potins de la ville. L'homme de la rue aime à lire chaque jour son...

4. Remplace les points par un mot se rapportant au vocabulaire du journal et dont voici la liste : annonce, article, colonne, nouvelle, réclame, chronique, avis :

Les écrits d'un journal sont présentés en plusieurs... On y trouve, en général, quelques... de fond, des... sportives, financières, artistiques ou littéraires, les dernières..., les petites... comme : « Trouvé et perdu », « A vendre », « Offres d'emplois », de la... de produits quelconques ou de grands magasins, les... mortuaires, en bref, un reflet de la vie quotidienne dans un étonnant raccourci.

5. Même exercice. Complète ce texte à l'aide des mots suivants : le linotypiste, le rédacteur, la rotative, le correcteur, le journaliste, une coquille :

Le... envoie sa prose au journal. Le... la contrôle et la passe à l'impression. Le... frappe le texte. Un... tente de supprimer les fautes et les... Les erreurs corrigées, les grosses... roulent et le journal prend vie.

6. Remplace les verbes entre parenthèses par un nom appartenant à la même famille :

L'an passé nous achetions notre journal au numéro ; maintenant, nous avons pris un (s'abonner). Notre manifestation aura lieu prochainement et pour faire un peu de réclame, nous avons passé un (communiquer) à la presse. « Trouvé beau chat persan..., à vendre : bahut ancien..., à acheter : trompette de jazz... » ; cet invraisemblable mélange, voilà les petites (annoncer). Ce soir, de gros titres s'étaient sur les manchettes, les journaux publiaient une (informer) de dernière heure.

Sous le titre de chaque journal, on peut lire, en petits caractères, le nom et l'adresse de la (rédiger) et de l'(administrer) du journal. Certains quotidiens importants comme le « Figaro » font paraître une (publier) hebdomadaire complémentaire sur un sujet spécialisé. Les jours fériés, nous ne recevons pas notre journal : sa (paraître) est interrompue. Le (rédiger) en chef d'un journal est responsable de ce qui paraît dans ses colonnes. En tête d'informations qui nous parviennent de l'étranger, on peut parfois lire en lettres grasses : (Communiquer) téléphonique de notre (correspondre) à l'étranger.

7. Complète le tableau suivant :

La rédaction	— le rédacteur	Le journal	— le ...
La publicité	— le ...	La revue	— le ...
La correction	— le ...	L'abonnement	— l' ...
Le bulletin	— le ...	La linotypie	— le ...

Orthographe :

8. Accorde comme il convient les verbes écrits en tête d'exercice :

Paraître : Il (présent). (Imparfait)-il ? Ne (futur)-il pas ?

Annoncer : Nous (présent). Ils (imparfait). Elle (cond. présent).

Renseigner : Nous (présent). Nous (imparfait). Que nous ...

Rédiger : Je (passé simple). Nous (présent). Tu (futur).

Publier : Vous (imparfait). Que nous ne ... pas. (Présent)-nous ?

Communiquer : Ne (passé simple)-il pas ? Nous (présent et futur).

BIBLIOGRAPHIE

Peter, jeune indien du Nipigon

par Gordon Langley Hall

Version française d'Henri Delgove

1 vol. 14 × 20, 160 pages, illustré par Jennifer Kent. Coll. « Marjolaine », couv. ill. en couleurs et plastifiée, cartonné (TLC) . . . 3.90 NF

Editions Bourrelrier, 55, rue Saint-Placide, PARIS (VIe)

Sur les rives du lac Nipigon vivent les Indiens d'une de ces « réserves » de Peaux-Rouges organisées par le gouvernement canadien. Un village en bois où les acheteurs de fourrures, représentants d'une « civilisation » à l'occidentale, côtoient les indigènes fidèles à leurs traditions ; un village qui a une école, pourtant, et une église, un village où l'on accepte en paiement du poisson — non avarié, précise l'écrivain ! — et même un petit chien. Parmi ces Indiens, des types étonnants : le grand chef chippeway Cheval-qui-Saute, fier de son fils Peter, l'oncle Branche-de-Pin, le violoneux du village, l'intrépide grand-mère Chichoo, qui pêche à la ligne, est de toutes les expéditions et fera des acrobaties aériennes, Mme Truite-Saumonnée et sa fille Elsie, qui raffole de broser le parquet, Joseph Graisséd'Ours, et Hélène, son épouse, propriétaires du seul bazar de l'endroit.

L'auteur a vécu plusieurs années dans ces « réserves » indiennes. Il connaît ce dont il parle. Son récit, mouvementé, plein d'humour, est aussi un « documentaire » du plus grand intérêt.

Vient de paraître le Prix Jeunesse 1960 :

Va comme le vent

par Gine Victor Leclercq

1 vol. 14,5 × 20, 160 pages, illustré en couleurs par Vera Braun, relié toile. Coll. « L'Alouette » (TLC) 7.95 NF

Editions Bourrelrier, 55, rue Saint-Placide, PARIS (VIe)

Les lecteurs de ce charmant roman le comprennent, car Gine Victor Leclercq, qui a longtemps vécu dans ces pays mystérieux, a su évoquer la poésie sauvage de la Mongolie, le charme de l'existence libre et nomade où il faut être brave et généreux pour trouver le bonheur.

La vie sous la tente, la capture des chevaux sauvages, les mœurs si différentes des nôtres, tout cela entraîne les lecteurs dans un monde nouveau. Les trois personnages principaux, deux garçons et une fille, animés de sentiments ardents, capables de se ressaisir s'ils commettent des erreurs, riches d'une sensibilité profonde, incarnent des personnages exotiques, pleins d'originalité et toujours vrais.

Les illustrations de Vera Braun — qui connaît et aime les chevaux — suivent admirablement le mouvement du récit et en soulignent toutes les nuances. Elles donnent toute sa valeur à ce livre présenté dans la très belle Collection « L'Alouette », que les enfants savent apprécier.

Les portes de la forêt

par Mat Meo

Un volume 14 × 20, 144 pages. Coll. « Marjolaine », dessins A. Pec. Couverture illustrée en

couleurs et plastifiée, cartonné (TLC) . 3.90 NF
Editions Bourrelrier, 55, rue Saint-Placide, PARIS (VIe)

Episode de la vie primitive dans la jungle indochinoise. Le titre, inspiré d'une légende locale, évoque l'invisible frontière séparant le monde habité du domaine des bêtes et des génies : la forêt vierge et la grande savane tropicale.

L'ouvrage est non seulement un roman d'aventures, mais une véritable étude de mœurs solidement documentée. La place tenue par l'élément surnaturel répond à la mentalité des personnages pour lesquels le monde magique est aussi réel et beaucoup plus important que les faits matériels.

Dans ce roman coloré et profondément original, qui avait retenu l'attention du jury du « Prix Jeunesse », l'auteur montre son attachement à une humanité fruste dont il révèle à nos jeunes lecteurs la poésie, la noblesse innée et la chevaleresque grandeur.

Les illustrations d'André Pec suivent de très près le texte. Ses dessins d'animaux, de même que ses scènes de la vie indigène, sont d'une exactitude parfaite et d'une rare vigueur de trait.

Cactus

Collection des Petits Atlas, Payot, Lausanne no 40

Un volume de 64 pages, avec 21 planches en couleurs, sous couverture acétatée illustrée en couleurs Fr. 5.—

Les cactus ont toujours suscité une certaine curiosité, voire un vif engouement que justifient leur diversité et l'originalité de leurs formes. Aujourd'hui un nombre croissant d'amateurs s'y intéressent et il est peu de gens qui n'en possèdent au moins quelques spécimens. A vrai dire, ces boules hérissées, ces rameaux aplatis et coriaces offrent un aspect plutôt rébarbatif ; mais qu'un jour il se mettent à fleurir, vite nos préjugés tombent et nous demeurons émerveillés. Par ailleurs, ces plantes s'imposent à notre admiration par leur étrangeté et leur étonnante adaptation aux milieux les plus arides. Il ne faut cependant pas s'imaginer qu'elles sont toutes originaires des déserts ; il en est qui habitent les montagnes et même la forêt vierge. Elles exigent donc, selon leur provenance, des soins différents.

Les amateurs apprendront avec plaisir qu'un des volumes de la collection des Petits Atlas Payot vient d'être consacré aux cactus. Ils pourront ainsi s'initier à leur biologie, mieux connaître leurs besoins, par conséquent mieux les soigner et les faire prospérer. Dans le texte liminaire ils trouveront des indications concernant l'arrosage, le rempotage, la composition de la terre, la multiplication, la greffe, la lutte contre les maladies et les parasites, ainsi qu'un aperçu de classification simplifiée. 21 espèces sont reproduites en couleurs ; en regard des planches, les commentaires s'attachent à la description de plus de 160 variétés, parmi les plus florifères.

Complément indispensable de « Plantes d'intérieur », de la même collection, ce petit ouvrage sera bien accueilli du public, de ceux surtout qui ne se contentent pas de cultiver les cactus pour la bizarrerie de leurs tiges et la beauté de leurs aiguillons, mais désirent les voir se parer de fleurs qui comptent, sans nul doute, au nombre des plus éclatantes et des plus riches en couleurs de toute la création.

A la scierie du vieux Louis

Quel sentiment de plénitude, de marcher sur un plancher sonore et souple un peu, quand la scie de long fait son bruit de voyage et de grande bête haletante.

Et puis, c'est la vie en plein air. Car les toits, posés sur des piliers, n'étaient nulle part joints au sol par des murailles. C'est gai comme une cantine de fête. Quand la scie s'arrête, on entend couler la rivière et le vent dans les feuillages.

Le vieux s'appelait Louis. Il avait une pipe à couvercle de laiton et il la suçait de l'aube au soir, sans jamais la rallumer ; il avait un chapeau de feutre, sans plus de ruban, et dont l'aile cassée en pointe tombait des deux côtés de son petit visage de bon chien. La barbe poussait partout, les yeux étaient bleus, candides... Je ne l'entendis jamais dire une injure : idiot, imbécile...

Son mot le plus fort était : maladroite.

Quand il avait dit ça, il avait tout dit.

Il voulait que toujours les scies eussent leur pitance, et si nous avions de la poutre, promise pour des semaines plus tard, il voulait qu'elle séchât soigneusement après avoir été débitée, et toute la scierie reposait dans cette tête couverte d'un feutre informe.

D'après « La Devinaize » — C. F. Landry.

Vocabulaire

Définitions. Pour la leçon qui vient, cherche au dictionnaire et définis les mots suivants dans le sens qu'ils ont dans le texte : haletant, candide, la pitance, débiter.

Quelle différence fais-tu entre une injure et une grossièreté ?

Cherche toute la famille du verbe scier.

Sentiment de plénitude veut dire ici : un sentiment de bonheur complet, un sentiment d'abondance de biens, un sentiment de fierté.

Questionnaire

1. Deux comparaisons nous font sentir le bruit de la scie de long, lesquelles ? Explique pourquoi elles sont justes et bien trouvées.
2. Explique pourquoi le travail à la scierie réunit tous les avantages de la vie en plein air, sans en avoir les inconvénients.
3. Pourquoi le vieux Louis avait-il une pipe à *couvercle* et pourquoi ne la rallumait-il jamais ?
4. Où lis-tu la bonté dans le visage de Louis ?
5. Cite encore au moins deux qualités du patron.
6. A part la scie de long, quels autres genres de scie mécanique connais-tu ?
7. Que veut dire la phrase « toute la scierie reposait dans cette tête » ?

Rédaction. Etude du portrait (3e alinéa)

1. Relève les idées de ce portrait.
2. Quels sont les éléments physiques de ce portrait ?
3. Quels traits de caractère ces renseignements laissent-ils voir ?

Imitation : le balayeur — le facteur — la porteuse du journal — le distributeur de prospectus — le peseur de lait.

N. B. — On peut se procurer cette fiche pour 5 ct. l'ex. en s'adressant à L. Morier-Genoud.

Seul dans le stade

J.O.

Pendant les Jeux olympiques de Rome, un journaliste perspicace nous a dit quelque part : « L'athlète est seul dans le stade. »

Je cite de mémoire et traduis en substance son expression : L'athlète ne s'occupe pas de ses concurrents, ne les salue même pas. Il sait souvent d'avance qu'il n'arrivera pas le premier, que certains sont incontestablement plus forts que lui. Il n'ignore pas qu'il sera un battu dans la compétition. Là n'est pas son souci. Ce qu'il veut avant tout, ce qui le tourmente, ce qui devient pour lui une véritable obsession c'est de battre son propre record. S'il y est parvenu, s'il a progressé, il est heureux, comblé, même s'il est sorti beau dernier.

N'est-ce pas magnifique ? Nous aimerions voir nos écoliers, leurs parents et leurs maîtres s'inspirer de cet esprit olympien. Mais alors, me dira-t-on, que faites-vous de l'émulation, chère à tous les pédagogues du monde ? A quoi je répondrai que l'émulation est un bienfait mais qu'elle ne l'est plus lorsqu'elle dégénère en rivalité ; car celle-ci ne peut engendrer que l'envie et... la haine. Et je pense qu'il eut une fameuse idée celui qui proposa de supprimer l'attribution formelle des « rangs » dans les livrets scolaires.

Le « premier » en peut tirer de l'orgueil et le « dernier » une immense amertume, si ce n'est un découragement total. Alors que celui-ci est peut-être plus méritant que celui-là. C'est bien le cas si le premier a rétrogradé, alors que le dernier a progressé, a battu son propre record.

Non que je veuille faire l'apologie des cancre, mais je me plais à faire comprendre au « dernier de la classe » qu'il n'est pas nécessairement un cancre. Car enfin il y a toujours un dernier puisque nous donnons des notes — qui restent nécessaires malgré tout. Mais ce dernier n'est plus le 14e sur 14 ; il a une moyenne de 6,4, et c'est tout. La nuance est très sensible.

Pour ceux qui font l'apprentissage de la vie, je pense que l'effort compte, sinon plus, du moins autant que le résultat.

Puis c'est dans le village, dans les professions du village, de la petite cité ou de la grande qu'il faudrait voir fleurir cet esprit : « Seul dans le stade. »

Que je sois cordonnier, maçon, agriculteur, menuisier, peintre, instituteur, médecin, commerçant ou maréchal, je m'efforce de battre mon propre record, de devenir meilleur dans ma branche, là où Dieu m'a placé ; mais sans trop guigner à gauche et à droite, parce qu'alors tout est perdu. Les émules deviennent des rivaux. La jalousie est reine et ravage tous les cœurs.

Les premiers Jeux olympiques de la Grèce antique datent de 800 ans environ avant J.-C. Ils étaient consacrés aux dieux païens, à Zeus, en particulier, dont le temple d'Olympie — ancienne ville grecque — passait pour l'une des merveilles architecturales du monde. En notre ère, je pense que l'on peut transposer cet esprit olympien qui peut devenir éminemment chrétien, s'il encourage la personne humaine à progresser en lui défendant de jalouser ceux qui la dépassent.

Ls. Pichonnaz.

Groupe scolaire romand du magnétophone

Le groupe scolaire romand du magnétophone s'est réuni à Lausanne le 28 novembre 1960 en assemblée générale ordinaire.

Après une brève séance administrative, la discussion s'est engagée sur le prêt des bandes que possède la société, et qui sont à la disposition des éducateurs. Il a été décidé d'enrichir la ténidibliothèque de travaux personnels : réalisation de bandes à la portée de tous les degrés de l'école primaire, concernant la géographie, l'histoire ou l'industrie locale et le vocabulaire.

Le président a proposé de verser en outre à la ténidibliothèque des bandes visant à la culture personnelle du maître ; il a signalé celles qu'il a effectuées à Chauxmont lors d'une série de conférences organisées par l'Unesco pour la connaissance de l'Orient.

D'autre part, M. Jean Borel a parlé d'une intéres-

sante expérience hypnopédique qu'il poursuit actuellement, consistant à aider à l'acquisition de la flexion des verbes grecs pendant le sommeil.

L'audition de différentes bandes a illustré d'une façon concrète le travail qui peut être réalisé dans les classes grâce au magnétophone.

Cette journée enrichissante pour chacun laisse l'impression que le GROMA répond bien à un besoin de l'école actuelle.

S. Lovis.

P.S. — Nous tenons à la disposition de ceux que cela pourrait intéresser le texte de nos statuts, des fiches d'inscription au GROMA et le catalogue de notre ténidibliothèque.

S'adresser à : M. Jean Borel, président, avenue de la Gare 4, Neuchâtel ; M. Yves Menthonnex, ténidibliothécaire, chemin de Mornex 11, Lausanne.

Quand la grêle et le vent...

Après « La moisson sans grains » et « Labours d'espérance », c'est là un fort beau et bon roman que publie Albert-Louis Chappuis, de Vulliens.

La trame est simple et tragique. Dans son village, Paul Bertholet est un jeune homme estimé parce qu'honnête et intelligent. Ses qualités lui ont valu d'être nommé boursier communal. Il aime Olympe, aux cheveux bruns et parfumés. Rien à dire à cela. Mais il lui arrive d'aimer trop le vin et d'être par trop prodigue. Son vice et ses libéralités l'amènent à... puiser dans la caisse. Ce qui lui vaut une condamnation de onze mois au pénitencier. Il y réfléchit et en revient fermement décidé à recommencer une vie nouvelle, à se racheter. Mais il est très fraîchement accueilli par son frère aîné, Max, et surtout par sa belle-sœur, Sophie, « plus prompte à ouvrir sa Bible que son porte-monnaie ». Pour la population du village, Paul Bertholet reste, à de rares exceptions près, le réprouvé. Il en éprouvera une telle amertume qu'il sera poussé à retomber dans son vice et à prendre une détermination fatale...

Le fait est infiniment triste et lourd de signification. Il est présenté avec art dans ce style direct, cru quelquefois, propre à Chappuis. Et l'on ne peut accuser notre écrivain-paysan de se contenter des chemins faciles pour dire ce qu'il veut dire. Je pense à certaines observations aussi justes que fines : « Tout comme la lumière, le bruit montait droit haut dans le ciel. Tout comme la lumière, il se heurtait aux abords de la place. » L'art, sous toutes ses formes, ne saurait se contenter de solutions de facilité. Chappuis a la sagesse de croire au travail plus qu'au génie.

Quant aux personnages, ils sont fort bien campés. Le père, Emile Bertholet, est, de loin, « le plus sympathique de la bande ». On ne sait ce que l'on peut le plus admirer en lui, entre son magnifique courage devant la grande adversité de sa vie — la mort prématurée de sa femme — ou sa mansuétude envers son fils cadet. Si celle-ci peut paraître exagérée, elle se justifie amplement puisqu'elle fait contrepoids à... tout le reste. Le couple Max-Sophie est de toute évidence l'incarnation du mal : avarice et jalousie. Ces deux vices se joignent et leur monstrueuse étreinte a certainement provoqué le malheur final. Paul Bertholet est le héros principal. La peinture de cette âme est bouleversante

de vérité ; avec ses montées et ses chutes, ses remontrances et ses rechutes. L'avant-dernière scène peut paraître choquante : saoul dans la cave de son père, Paul tente de supprimer « l'incarnation du mal ». Mais, à vrai dire, cette tragique et fulgurante lucidité dans l'ivresse est si pathétique qu'en y réfléchissant on se met à comprendre son horreur. Paul Bertholet est décevant dans sa parodie du rôle des aumôniers et agent social de la prison. Dieu est amour : des vendeurs d'illusions, des marchands de brouillard. Il est vrai que ce malheureux a rencontré dans son village, non l'amour de Dieu — mises à part l'affection indéfectible de son père et la compréhension du père Marti et de l'instituteur — mais bien la haine du démon. Mais se doutait-il que l'amour de Dieu lui vaudrait peut-être un ultime pardon, lors de son dernier acte de désespoir ? Du reste, dans le village, seuls Sophie et Amiguet sont vraiment haineux. Le tempérament moutonnier de Max, du président de la société de jeunesse et de tous les autres explique leurs faiblesses et leurs lâchetés.

* * *

Que dire des dessins très modernes, comme il se doit, et très suggestifs de Géa Augsburg. Je crois que sa grande réussite est dans le dessin du père Bertholet, page 216. Ces mains enfouies au plus profond des larges poches, ce dos voûté et ces épaules rondes traduisent on ne peut mieux l'accablement sous la suprême douleur. Mais je me plais à voir dans la forte chevelure sous le chapeau plat et, au bout du chemin droit, la ferme du Chablotz qui se profile avec son peuplier pointé vers le ciel : la rectitude, le pardon et... l'espoir, envers et contre tout, malgré la grêle et le vent.

* * *

Dans son nouveau roman, Albert-Louis Chappuis a su nous procurer des moments d'intense émotion. Ne nous méprenons pas sur ses intentions et je persiste à croire qu'il fait ainsi œuvre de salubrité publique, car la magnifique pensée qui se dégage de son nouvel ouvrage est bien celle-ci : ne pesons pas sur la tête de celui ou de celle qui a failli et tente de se relever : aidons-lui !

L. Pichonnaz.

Qui a pris les objets ?

Imagions n personnes, $P_0, P_1, P_2, \dots, P(n-1)$, choisissant chacune en secret un objet différent (bijou, clé, bibelot, etc.) dans une collection de n unités connue de l'opérateur. Ces objets sont numérotés par lui de la manière suivante : 0, 1, 2, 3 . . . $n-1$, à l'insu des personnes qui prennent part au jeu.

Il s'agit pour l'opérateur de déterminer l'objet pris par chaque personne.

A cet effet, il remet 1 jeton (bille, carte, allumette, etc.) à P_1 , 2 jetons à P_2 , 3 jetons à P_3 . . . $(n-1)$ jetons à $P(n-1)$. P_0 ne reçoit aucun jeton. Cette distribution de jetons est une manière travestie de numérotter les participants sans qu'ils s'en rendent compte.

Pour résoudre le problème, il faut rappeler comment est formé un nombre de n chiffres dans un système de numération de base n . Si $a, b, c \dots h$ sont les chiffres de ce nombre, il est constitué de la manière suivante :

$$N = an^0 + bn^1 + cn^2 + \dots + hn^{(n-1)}$$

On voit tout de suite qu'en prenant comme base de numération le nombre de personnes n et qu'en donnant successivement comme valeur aux chiffres $a, b, c \dots h$ les numéros des personnes ayant pris les objets dans l'ordre 0, 1, 2, 3 . . . $n-1$, on formera un nombre de n chiffres de base n dont les chiffres indiqueront dans leur ordre de situation les numéros des personnes ayant choisi les objets dans l'ordre 0, 1, 2, 3 . . . $n-1$.

Pour former ce nombre, l'opérateur prie la personne ayant choisi l'objet portant pour lui le numéro 0 de multiplier le nombre de jetons qu'elle a reçus par $n^0 = 1$; puis la personne ayant choisi l'objet portant pour lui le numéro 1 de multiplier le nombre de jetons reçus par n^1 et ainsi de suite; la personne ayant pris l'objet portant le numéro 2 multipliera son nombre de jetons par n^2 . Pour terminer, il demandera à la personne ayant choisi l'objet $(n-1)$ de multiplier les jetons reçus par $n^{(n-1)}$.

L'opérateur prie alors un participant de faire, en cachette de lui, la somme des produits trouvés qui vaut le nombre N écrit ci-dessus.

Cette somme est donnée dans le système décimal. Il ne reste plus qu'à la convertir dans le système de base n comme l'indiquent les exemples suivants. Les chiffres trouvés donneront les numéros des personnes qui ont choisi dans l'ordre les objets 0, 1, 2, 3 . . . $n-1$.

1er exemple.

3 objets — un crayon, une clé, une montre — choisis par 3 participants, Alain, Yolande, Christiane.

L'opérateur, sans en faire part aux participants, numérote les objets de la manière suivante :

clé	crayon	montre
0	1	2

Puis il distribue des jetons, par exemple de la manière suivante :

Alain	Yolande	Christiane
0 jeton	1 jeton	2 jetons

Les 3 participants seront donc respectivement P_0, P_1, P_2 .

Supposons la répartition suivante :

Personnes	P_0	P_1	P_2
Jetons reçus	0	1	2
Objets choisis	2	0	1

La base du système est 3. Les facteurs n^0, n^1, n^2 valent respectivement 1, 3, 9.

L'opérateur prie la personne ayant choisi la clé

(no 0) de multiplier les jetons qu'elle a reçus par $n^0 = 1$; le résultat en est $1 \cdot 1 = 1$; puis la personne ayant choisi le crayon de multiplier ses jetons par $n^1 = 3$, ce qui fait $2 \cdot 3 = 6$. Enfin, la personne qui a pris la montre multiplie le nombre de ses jetons par $n^2 = 9$; résultat : $0 \cdot 9 = 0$.

Le nombre $N = an^0 + bn^1 + cn^2$ vaut donc $1 \cdot 1 + 2 \cdot 3 + 0 \cdot 9 = 7$.

Il faut convertir ce nombre donné dans le système décimal dans le système à base 3. On dispose l'opération ainsi :

7	: 3	2	: 3
	2		0
1		2	

Les restes des divisions et le dernier quotient donnent les chiffres du nombre dans le système à base 3. Ces chiffres 1, 2, 0 donnent les numéros des personnes qui ont pris les objets dans l'ordre 0, 1, 2.

On a donc :

Personnes	P_1	P_2	P_0
Objets	0	1	2

L'opérateur annonce : Yolande (P_1) a pris la clé (No 0), Christiane (P_2) a pris le crayon (No 1) et Alain (P_0) a pris la montre (No 2).

2e exemple.

5 objets — un crayon, une clé, une montre, une bague, une gomme — choisis par 5 participants : Alain, Yolande, Christiane, Lucette, Françoise.

1. Numérotation des objets :

montre	bague	gomme	clé	crayon
0	1	2	3	4

2. Distribution des jetons :

Yolande	Lucette	Alain	Françoise	Christiane
0	1	2	3	4

3. Base du système : 5. Les nombres fondamentaux n^0, n^1, n^2, n^3, n^4 ont pour valeur respectivement 1, 5, 25, 125, 625.

Supposons la répartition suivante :

Personnes	P_0	P_1	P_2	P_3	P_4
Jetons reçus	0	1	2	3	4
Objets choisis	2	4	0	3	1

4. Calculs : (dictés par l'opérateur, mais faits en cachette)

Personne ayant choisi le No 0 (montre)	2.1	=	2
Personne ayant choisi le No 1 (bague)	4.5	=	20
Personne ayant choisi le No 2 (gomme)	0.25	=	0
Personne ayant choisi le No 3 (clé)	3.125	=	375
Personne ayant choisi le No 4 (crayon)	1.625	=	625
Total ($N = an^0 + bn^1 + cn^2 + dn^3 + en^4$)	1022		

calculé par un participant

Suisse habitant la Rhodésie cherche pension chez famille pour son fils de 10 ans, parlant l'anglais, pour

apprendre le français

et fréquenter l'école en Suisse. Adresser sous chiffre H 60790 G à Publicitas Lausanne.

